



**ANNONCE AU PUBLIC**

**Concerne : Adjudication des Bons du Trésor,  
Emission n° 2016/040**

La Banque de la République du Burundi procède, pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de la Privatisation, à l'appel d'offres de souscription aux Bons du Trésor dans les conditions suivantes :

**1. Nombre de titres mis aux enchères : 1.150.000**

**2. Caractéristiques communes :**

- Valeur nominale d'un Bon du Trésor : 10.000 BIF
- Les taux sont exprimés en % par an avec 2 décimales et doivent être des multiples de 0,05 point.
- Les taux d'intérêts sont fixés par les soumissionnaires.
- Date limite de dépôt des soumissions : mercredi, le 03 août 2016 à 09h 00'
- **Lieu : BRB, Service Marché Monétaire, 1<sup>er</sup> étage, Bureau n°1.39**
- Date d'adjudication : mercredi, le 03 août 2016 à 09h 05 min.
- Date de jouissance : jeudi, le 04 août 2016.
- Nombre minimal de titres par offre : 5.000 titres.
- Pour chaque offre, le nombre de titres doit être un multiple de 5.000 titres
- Chaque soumission peut porter sur un maximum de 5 offres classées par ordre de taux croissant.

**3. Caractéristiques spécifiques:**

- **Bons du Trésor à 13 semaines, série BT13161103**  
*Nombre de Titres : 50.000*  
*Date d'échéance : jeudi, le 03 novembre 2016.*
- **Bons du Trésor à 26 semaines, série BT26170202**  
*Nombre de Titres : 450.000*  
*Date d'échéance : jeudi, le 02 février 2017.*
- **Bons du Trésor à 52 semaines, série BT52170803**  
*Nombre de Titres : 650.000*  
*Date d'échéance : jeudi, le 03 août 2017.*

4. Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.
5. Les offres retenues donneront lieu à un débit automatique du compte du souscripteur par l'intermédiaire de son banquier au profit du compte courant du Trésor.
6. A l'échéance, le remboursement du principal et des intérêts se fera par le débit d'office du compte courant du Trésor ouvert à la BRB sans aucune autre formalité.

**BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**